

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi quinze décembre deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,
8 décembre 2023

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, Mme Émile DUTOT, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Paul GONCALVES, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITLER, Mme Aurore LAINÉ, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPÈME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL.

Date de publication
sur le site internet de la
ville,
18 décembre 2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 24
Votants 26

Procurations :

M. Christophe GIRARD à M. André RIC, M. Alexandre VOIMENT à Mme Carol TARAVEL-CONDAT.

Excusés :

M. Éric BLONDEL, M. Dominique GALLIER, Mme Steffie HAMEL.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-104	Convention SDE – effacement de réseaux de la rue Saint Amand partie 1
-------------------	--

Les réseaux de la rue Saint Amand sont aériens et au vu des incidents consécutifs à la tempête « CIARAN », il est nécessaire de procéder à l'effacement des réseaux de cette rue.

Le SDE a présenté un projet d'effacement de la rue complète couvrant également la rue de la Gare. Au vu du montant important de ces travaux soit 1 525 703,92 € TTC, ils seront réalisés en 4 phases dont la première partie est proposée pour l'année 2024.

Le projet désigné « Saint Wandrille-Rançon, Rue Saint Amand partie 1 » allant du n°81 au n°190 de la rue Saint Amand, dont le montant prévisionnel s'élève à 555 241,08 euros TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 184 625,79 euros TTC, comprennent :

- l'effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication sur plus de 1 100 ml
- la dépose des réseaux aériens et des 32 supports
- la reprise des 35 branchements électriques
- l'établissement de 3 151 ml de tranchée pour le réseau de télécommunication
- la dépose de 11 lanternes et d'1 coffret d'éclairage
- la fourniture de 23 ensembles d'éclairage Leds et de 2 coffrets de commande équipés d'horloge astronomique.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'adopter le projet.
- D'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2024 pour un montant de 184 625,79 euros TTC.
- De demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible.
- De l'autoriser à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,
Didier BOQUET



Bastien Coriton